



ASSEMBLEE GENERALE

SAISON 2018/2019

PROCÈS-VERBAL N°1

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Samedi 03 Novembre 2018 à 09h30
Hôtel Méridien Etoile – Porte Maillot
81 Boulevard Gouvion Saint-Cyr – 75017 PARIS

Sous la présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

I. MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT DE LA L.P.I.F.F.

« Mes chers Amis, je vous remercie d'être présents ce matin. Merci d'avoir pris de votre temps durant ce grand week-end de la Toussaint pour participer à l'Assemblée Générale annuelle de notre Ligue.

Il est important, notamment pour une Ligue comme la nôtre, de pouvoir se retrouver autour d'un temps de respiration démocratique, et de vous permettre de prendre connaissance d'un certain nombre d'éléments qui sont liés à la fois à la gestion financière de notre Ligue mais aussi à sa gestion d'une manière plus globale.

C'est pourquoi il est important qu'un club de football, adhérent à la Ligue de Paris Ile-de-France et à la Fédération Française de Football, puisse être présent à l'Assemblée Générale.

Avant de poursuivre, j'aimerais que nous nous levions afin d'observer un moment de recueillement à la mémoire de nos licenciés disparus lors de la saison précédente.

[...]
Merci.

J'aimerais vous présenter les personnalités qui nous accompagneront ce matin :

. M. Patrick KARAM, Vice-Président du Conseil Régional,

. Mme Evelyne CIRIEGI, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France,

. Les Présidents des Districts : Jean-Pierre MEURILLON, Président du District des YVELINES, Nasser GAMMOUDI, Président du District de SEINE-SAINT-DENIS, Philippe COLLOT, Président du District de SEINE-ET-MARNE, Claude DELFORGE, Président du District du VAL-D'OISE,

Et excuser l'absence de Bruno FOUCHET, notre Président Délégué qui est actuellement bloqué par les inondations dans le Sud de la France.

Pour commencer, j'aimerais partager avec vous la joie que nous avons eue au mois de Juillet avec le titre de Champion du Monde. **Nous sommes Champions du Monde. Cela ne règlera pas tous les problèmes des clubs, c'est certain, mais nous sommes tout de même Champions du monde. C'est important, parce que dans cette équipe dont nous sommes toutes et tous fièr(e)s, il y a huit franciliens.** Huit jeunes franciliens qui ont débuté chez nous, dans nos clubs. Huit c'est beaucoup ! Il y a autant de Champions du Monde qui sont issus de l'Ile-de-France que de Champions du Monde qui évoluent dans le Championnat de France.

On pourrait avoir une équipe de France composée majoritairement de joueurs évoluant en Ligue 1 plutôt qu'à l'étranger. Mais ceci étant, ce qu'on peut dire et affirmer, nous, région Ile-de-France, c'est qu'on a des jeunes qui ont gagné la Coupe du monde et ça, c'est **une vraie fierté qui renvoie directement aux clubs amateurs, à leur raison d'être et au travail qu'ils réalisent au quotidien.**

J'aimerais d'ailleurs que l'on parle plus de vous, dans les journaux notamment, et pas uniquement lorsqu'un de vos jeunes devient professionnel ou gagne la Coupe du Monde. Avec le Conseil Régional, on parle beaucoup du travail que vous accomplissez et de son importance, c'est d'ailleurs ce qui nous permet d'avoir un partenariat si solide avec lui.

En tout cas, moi, je souhaite **réaffirmer la fierté que j'éprouve à l'égard de nos clubs franciliens et du travail réalisé.** À la fois au sujet du travail socio-éducatif, mais également en ce qui concerne ce que vous faites au quotidien pour nos jeunes. Vous savez d'où je viens, donc les propos que je tiens, ils viennent du cœur.

Donc on est Champions du Monde, mais ça ne va pas régler tous nos problèmes évidemment.

Nous, nous continuons notre chemin. Depuis 2013, on s'est fixé un cap, et on n'en dévie pas d'un millimètre :

- Tout d'abord, **le Club reste pour nous la priorité, il est au cœur de toutes nos réflexions.** Pour nous, le club c'est l'essentiel ; **on a continué à mettre en place les opérations « Top Futsal », « Foot Féminin, c'est un déjà but », « Solidarité club », etc.** Toutes ces opérations que nous menons depuis 2013, nous les poursuivons. Elles ont un coût, mais c'est un choix, un choix politique de la Ligue.

- Ensuite, nous avons décidé de **maintenir la « suppression » de la part Ligue sur le prix de vente de la licence « Dirigeant ».**

Chaque année, nous redistribuons aux clubs un peu plus de 4 € par licence « Dirigeant » ; à l'échelle d'un club, cela peut paraître peu, mais sachant que l'on a environ 25 000 dirigeants en Ile-de-France, cela équivaut à quelques **100 000 € redistribués aux clubs.**

- Nous vous avons également **remboursé la totalité des engagements des équipes évoluant au niveau régional**, ce qui représente plusieurs milliers d'euros aussi.

On le fait parce qu'on le souhaite, mais aussi parce qu'on le peut. Peut-être que dans quelques années, la Ligue ne pourra plus assumer cette charge, mais pour le moment on le peut, et il nous paraît important de vous envoyer des signaux qui vont dans le sens de notre programme sportif.

- Nous avons aussi acheté **plus de 200 tablettes tactiles**, et nous les avons **offertes aux clubs**. Là aussi, ce sont des coûts, mais c'est notre choix. Toujours des choix !

On considère qu'à un moment donné, il faut prendre ses responsabilités ; la Fédération nous oblige les uns et les autres à mettre en place la dématérialisation. Nous, la Ligue, avec les Présidents de Districts qui, je le sais, ont également fait des efforts, on a donné les moyens aux clubs de faire face aux exigences de la Fédération. C'est facile, on pourrait nous aussi décréter un certain nombre de nouvelles règles et les faire supporter aux clubs. À l'inverse, nous pensons que notre rôle est d'accompagner les clubs dans le cadre de cette modernisation.

*Ces opérations sont le cœur même de notre action ; c'est ce qui nous anime depuis 2013, et c'est ce qui nous animera jusqu'à la fin du mandat en 2020. Nous allons **poursuivre ces opérations et continuer à soutenir et aider les clubs**.*

Nous nous attachons également à conseiller des clubs un peu plus important en terme de budget, qui évoluent au haut-niveau et qui ont aussi leurs contraintes. On a un vécu dans ce domaine, alors on peut les accompagner. On se met à leur disposition.

Nous sommes aussi à la disposition de la très grande majorité des clubs qui évoluent en District et qui rencontrent de réelles difficultés. Avec les Présidents de Districts, eux non plus, on ne les oublie pas, au travers des opérations mises en place par exemple. Souvent, je rencontre des clubs sur nos opérations, « Solidarité Club » notamment, qui me disent qu'ils sont contents, d'une part de recevoir une dotation importante, et d'autre part, qu'on ait pensé à eux. Et cela, pour moi, c'est quelque chose d'important. La Ligue n'attend rien, elle n'attend pas de remerciements, mais il est vrai que lorsqu'un Président de Club vient nous dire qu'il est content qu'on ait pensé à son club, c'est de l'essence pour mon moteur et pour le combat que je conduis au quotidien avec mon équipe.

*J'aimerais aussi vous rappeler que **ces opérations sont possibles grâce à l'apport de nos partenaires**.*

*Des partenaires privés que nous sommes allés chercher comme le **Crédit Mutuel**.*

Nous rencontrons d'ailleurs des soucis avec la Fédération au sujet du Crédit Mutuel, et j'en suis désolé. Mais je dois vous le dire, la Fédération va nous pénaliser en nous retirant 70 000€ de subvention. En cause, notre partenariat avec le Crédit Mutuel qui viendrait heurter certains de leurs intérêts. De mon côté, je suis un homme loyal, et lorsque je signe un contrat, je vais au bout de celui-ci. D'autant que le Crédit Mutuel nous a beaucoup aidés et continue à nous aider. Le partenariat est même allé plus loin cette année en prenant la forme d'un naming sur les finales des Coupes.

Pénaliser la Ligue parce qu'elle trouve des partenaires pour ses clubs, je trouve cela particulier.

*J'aimerais également, devant vous tous, dire à Monsieur Patrick KARAM, Vice-Président du Conseil Régional, combien je suis - non pas satisfait car le mot est faible - mais heureux de travailler avec lui. **Heureux et fier d'avoir un partenaire comme le Conseil Régional**. Lorsque je discute avec mes collègues Présidents de Ligue, je constate qu'ils n'ont pas la même relation que celle que la Ligue Paris Ile-de-France de Football a tissée avec le Conseil Régional. Son aide est précieuse en termes de subvention et d'accompagnement de nos opérations, et ce, particulièrement pour Campus Paris.*

Les aides accordées par le Conseil Régional sont importantes et justes. Tout comme les choix qui ont été faits envers la Ligue. Pour cela, je te prie Patrick, d'accepter de la part de l'ensemble de la Ligue, des Districts et des membres présents, nos sincères remerciements. Je pense qu'on peut applaudir le Conseil Régional.

[Applaudissements]

En ce qui concerne les finances, et avant que nos experts-comptables, notre Trésorière Générale et notre Commissaire aux Comptes vous présentent en détails les Comptes de la Ligue, j'aimerais vous préciser qu'**il y a un excédent important**. Et ce n'est pas la première fois ! Depuis 5 années que je présente un bilan, on a toujours eu des excédents importants, qui sont essentiellement dus à nos partenaires, publics et privés, mais aussi à la rigueur et au professionnalisme des personnes qui dirigent la Ligue, et à ce titre, la Directrice Générale, Sophie GERMAIN, est à féliciter.

*Il est important de noter que ces résultats qui sont les nôtres ont été réalisés sans qu'**aucune augmentation en direction des clubs** ne soit appliquée. Nous n'avons rien augmenté, ni les licences, ni les engagements. S'il y a une seule chose qui a augmenté quelque peu, ce sont les sanctions qui concernent les comportements inappropriés envers les officiels. Lorsque quelqu'un ne respecte pas un arbitre ou un officiel, il est fortement sanctionné par la Ligue de Paris Ile-de-France, sportivement et financièrement, et je pense que vous êtes tous d'accord avec cela. Ceci mis à part, depuis que je suis à la Ligue, **rien n'a augmenté, au contraire, nous avons redistribué, et les excédents sont pourtant toujours importants**. Loin de moi l'idée de polémiquer, mais ceci tend à prouver que lorsque l'on fait preuve de sérieux, de rigueur et que l'on sait où on va, on peut gérer une maison comme la Ligue, qui est une belle maison, sans pour cela aggraver les finances des clubs.*

Bien sûr cela ne pourra pas durer éternellement. Il est clair qu'à un moment donné, il y aura des augmentations. Parce que le coût de la vie augmente - prenons l'exemple de l'essence -, parce que les salaires de nos collaboratrices et collaborateurs augmentent chaque année selon une convention qui le prévoit, parce que tout, d'une manière générale, augmente. Mais nous ne souhaitons pas pour autant faire supporter ces augmentations et ces coûts aux clubs. Comme je le dis depuis la campagne que j'ai menée en 2011, plus de 70% du budget de la Ligue provient des clubs.

Avec mon équipe, nous nous sommes intéressés récemment aux flux financiers entre la Ligue et la Fédération. Celle-ci va augmenter les licences de 1 € ; 1 €, cela peut paraître peu, mais multiplié par 270 000 licenciés, cela équivaut à 270 000 €.

*La Ligue va donc reverser 270 000 € de plus à la Fédération, qui viennent s'ajouter aux centaines de milliers d'euros déjà reversées pour la quote-part licence et les droits de changements de clubs. Ce qui signifie que pour la première fois, **en 2019, la Ligue versera davantage d'argent à la Fédération qu'elle n'en recevra de sa part**.*

J'ai fait remonter, il y a quelques jours, cette information au Directeur de la L.F.A. qui m'a dit que nous bénéficions néanmoins d'un meilleur contrat Nike. Ce à quoi j'ai rétorqué que Nike était un partenaire, qui bénéficiait d'une visibilité et donc d'un retour sur investissement, et surtout que Nike n'était pas la Fédération. Est-ce normal qu'aujourd'hui, la Ligue et donc les clubs franciliens, reversent à la Fédération plus d'1,5 millions d'euros, quand la Fédération donne, elle, 1,4 millions d'euros ?

Je pense qu'il faut se poser les vraies questions, et nous, nous continuerons à nous battre là-dessus parce qu'on ne pense pas que ce soit normal, et je peux apporter la preuve de ce que j'annonce.

Il devrait y avoir des aides supplémentaires cette saison suite aux gains relatifs au titre de Champion de Monde, nous attendons de voir les retombées pour les clubs.

*Pour conclure sur ce sujet, je voudrais simplement vous dire que comme dans n'importe quelle entreprise, ce sont les actionnaires majoritaires qui décident. Et à la Ligue, c'est la même chose, c'est pour cela que **le Club est aujourd'hui le patron de la Ligue**. Moi je ne suis que votre représentant, votre serviteur.*

*Je voudrais faire un point sur **Campus, le Domaine de Morfondé**. On a décidé d'aller un petit peu plus loin car on a rencontré quelques imprévus, ce qui n'est pas rare lorsqu'on se lance dans de grands travaux. Le Domaine de Morfondé s'étend sur 26 hectares, sur lesquels on a entrepris du gros œuvre notamment pour les arrivées d'eau. Comme nous sommes loin de la ville, l'eau est loin de nous.*

Parallèlement à ces travaux, des dossiers ont été déposés à la Mairie de Villeparisis dans le cadre de l'organisation d'une Commission de Sécurité ; nous attendons les validations d'ici la fin de l'année afin de pouvoir investir les lieux, on l'espère, dans le courant du premier trimestre 2019.

*Comme vous le savez il s'agit d'un magnifique domaine et d'un **merveilleux outil qui va être utile à la Ligue mais aussi aux clubs**. Nous, nous ne serons pas là pendant 150 ans, alors on vous demande d'être extrêmement vigilants demain dans la gestion du Domaine, d'être très attentifs car il peut apporter des équilibres à la Ligue mais il peut rapidement, si on fait preuve de moins de rigueur ou de sérieux, poser de réels soucis.*

*Un autre sujet que je souhaite aborder avec vous ce matin : **le rôle important de nos officiels**. Je le fais chaque année et je continuerai à le faire. Je vous demande de **tout mettre en œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions nos délégués, nos arbitres, tous nos officiels, et de faire en sorte que les choses se passent bien**.*

*Je sais que la passion d'un match peut vous faire oublier vos responsabilités. Car oui ce sont des responsabilités que vous avez. Mais je ne tolérerai pas, et personne ici ne peut accepter, qu'au sein d'une institution comme la nôtre, il y ait des débordements avec un ou plusieurs voyous - c'est comme cela qu'il faut les appeler – qui en arrivent à agresser un arbitre parce qu'il n'y a pas eu pénalty ou que sais-je encore. Je vous rappelle que **le plus important pour nous, au-delà des matchs, c'est que tout le monde puisse rentrer chez lui en bonne santé**. On ne part pas le samedi ou le dimanche de chez soi pour finir sur une civière. On ne peut pas prendre de tel risque ce n'est pas possible. Qui n'a pas gagné un match après en avoir perdu un ? Ce n'est rien, ce qui est important c'est de **partager ensemble notre passion et de faire en sorte que ceux qui nous aident à organiser ces rencontres, les officiels de la Ligue, puissent le faire dans la plus grande sérénité**.*

Il était très important que je puisse une nouvelle fois vous le rappeler aujourd'hui.

En 2019 nous aurons deux événements extrêmement importants :

. Le premier, la Coupe du Monde de Football Féminin.

Nous avons l'honneur d'accueillir la plus grande compétition mondiale de football féminin en France, et à Paris. Nous sommes une Ligue très dynamique en termes de licenciées féminines, et on va profiter de cet événement pour vous aider et vous accompagner dans le développement de cette pratique. Le nombre de licenciées est en augmentation et le sera davantage après la Coupe du Monde, c'est pourquoi il est important que vous puissiez compter sur nous, et nous sur la Fédération Française de Football.

À cette occasion, et toujours en partenariat avec le Conseil Régional, nous allons monter trois opérations :

- Un tournoi U16 Féminines en collaboration avec les Districts : les tours préliminaires se joueront dans les Districts et les finales auront lieux à Paris avec des équipes étrangères qui seront également invitées.

- Un tournoi d'exhibition avec 4 équipes nationales U16 Féminines dont, on l'espère, la sélection Française.

- L'opération « Fais briller ton quartier ». Je vais le dire de façon simpliste : l'objectif est d'aller chercher les jeunes filles directement, en bas des cités, dans les quartiers, et de les faire jouer avec nous. Nous sommes très en phase avec le Conseil Régional sur cette démarche, et nous la conduirons bien sûr avec les Districts, ainsi qu'avec les clubs locaux qui souhaiteront nous accompagner.

. Le deuxième évènement important, c'est notre anniversaire, les 100 ans de la Ligue (1919-2019)

Depuis plus d'un an, je me suis penché sur l'histoire de la Ligue. C'est une histoire formidable qui démontre qu'en plus d'avoir des Champions du Monde, c'est vous, les Clubs franciliens, qui êtes à l'origine du Football Français. Et les dates sont assez particulières parce qu'il suffit de changer la dénomination pour trouver une autre date de naissance.

Je peux en effet vous confirmer que **la Ligue de Paris - et je le dis avec fierté parce que j'en suis le Président – est née avant la Fédération Française de Football**. C'est bien de le dire, ça ne coûte rien, on ne demande pas plus d'argent à la Fédération, on dit simplement que c'est comme ça.

Toutes ces personnalités, ces clubs qui ont plus de 100 ans ; regardez, il y a des dates de naissance dans les clubs qui sont plus anciennes que l'institution. Il y a des clubs qui ont plus de 100 ans, donc forcément, il suffit juste d'« avoir deux neurones » pour comprendre que s'il y avait des clubs et qu'il n'y avait pas d'institution, c'est bien que **ce sont les clubs qui ont fait l'institution**. J'insiste là-dessus parce que vous comprendrez notre démarche comme ça. Si l'institution est née des clubs, à un moment donné il faut le rappeler. Et **si les clubs ont fait l'institution, on doit tout aux clubs**.

Donc on fêtera notre anniversaire. Il y a un groupe de travail qui prépare un certain nombre d'opérations en ce sens, et on vous présentera tout à l'heure un logo pour cet anniversaire. Pour nous, ce n'est pas l'anniversaire de la Ligue, ce que l'on souhaite c'est que ce soit **l'anniversaire du Football Francilien, et de l'Histoire des Clubs**. À ce sujet, on aimerait bien avoir quelques anciennes photos de vos clubs si vous en avez.

L'année prochaine, il y aura également **la mise en place du District parisien**, sur laquelle nous avons déjà commencé à travailler. J'en dis seulement deux mots aujourd'hui parce qu'on aura l'occasion d'en parler plus tard. L'agenda a été présenté aux clubs dernièrement et il y a eu des échanges autour de cela, mais comme on le dit souvent : « c'est en route, c'est sur les rails ».

Comptez sur la Ligue pour respecter cet agenda, qui me semble juste compte tenu des exigences et retombées sur les autres Districts. Il va falloir un petit peu de temps mais les choses se feront comme on le fait toujours à la Ligue : très sérieusement.

J'aimerais remercier toute l'équipe qui travaille avec moi, qui me supporte pour certains, et qui fait un travail remarquable. Tout ce que j'énonce depuis tout à l'heure, c'est **le résultat d'un travail collectif**.

*Je voudrais remercier les Présidents de Districts, parce que **la Ligue œuvre avec ses Districts**. J'aimerais également profiter de ce moment pour dire à nos Présidents de Districts de remercier l'ensemble de leurs salariés, de leurs bénévoles, de leurs équipes, qui font aussi un travail exceptionnel.*

J'aimerais remercier aussi bien évidemment tous ceux qui travaillent avec nous : les commissaires bénévoles de toutes les Commissions que vous rencontrez, nos arbitres pour le travail qui est fait et nos délégués. L'année dernière j'avais oublié nos délégués, j'en suis désolé donc je vais le redire : merci aux bénévoles délégués qui font un travail très important.

J'aimerais remercier aussi les Présidents de Clubs qui siègent au Collège et que je vais voir très prochainement sur des sujets tels que l'anniversaire de la Ligue.

Je remercie également le Conseil Consultatif de la Jeunesse, que nous avons mis en place il y a quelques années, pour leur boulot et surtout pour tout ce qu'ils vont nous apporter. Certains membres de ce Conseil Consultatif prendront la parole tout à l'heure, il faudra les soutenir pour cet exercice qui n'est pas facile, mais vous allez voir que dans la jeunesse de nos clubs il y a du potentiel. Il y a des Champions du Monde de Football mais vous allez voir qu'il y a aussi des Champions du Monde dans d'autres domaines.

Et enfin, je voudrais remercier une nouvelle fois nos partenaires qui sont vraiment des partenaires importants pour la Ligue. C'est plusieurs centaines de milliers d'euros qu'ils nous apportent. Ils nous apportent également leur confiance et leurs conseils avec leurs équipes techniques, notamment au Conseil Régional.

Patrick KARAM prendra la parole tout à l'heure ; j'aimerais à ce sujet rapidement vous dire qu'il y a une charte qui a été mise en place par le Conseil Régional et signée par l'ensemble des Présidents des Comités Régionaux. Nous allons la développer au sein de la Ligue et je vous demanderai de nous accompagner dans cette démarche, c'est un engagement auquel je tiens particulièrement.

*Je terminerai toujours par un petit mot en votre direction, qui est un mot qui vient toujours du cœur. Je vous l'ai dit : **le Football c'est vous qui le faites, et ne laissez surtout personne vous dire le contraire.***

Merci de votre attention, merci à vous. »

INTERVENTION DE M. PATRICK KARAM, VICE-PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL ILE-DE-FRANCE CHARGE DES SPORTS, DES LOISIRS ET DE LA JEUNESSE

« Merci Jamel pour ces mots aimables que tu as eu à l'attention du Conseil Régional.

*Je voulais saluer tous les dirigeants ici présents, tous les Présidents de Clubs, parce que **c'est vous qui faites le sport en Ile-de-France**. Et nous sommes, au Conseil Régional, avec la Présidente Valérie PECRESSE, convaincus que c'est grâce à vous que, sur notre territoire, qui est un territoire fracturé, qui rencontre des difficultés entre personnes, communautés, territoires, avec des synergies différentes, un lien est tissé.*

C'est votre maillage à vous, les dirigeants de clubs, qui permet aujourd'hui aux jeunes d'avoir des valeurs éducatives**, et je voulais vous dire, publiquement aujourd'hui, **MERCI. Merci pour le travail que vous faites au quotidien.

J'ai fait du foot et du karaté dans des clubs, et je sais ce que c'est que d'être bénévole, je sais le temps que vous y passez. Et je voudrais que d'autres partenaires comme nous prennent conscience de l'importance que vous jouez sur le terrain.

En tout cas, avec Valérie PECRESSE, nous en sommes convaincus, et en ce sens, elle a traité le sport comme la culture. Le budget de ma délégation est ainsi passé de 15 millions d'euros à 65 millions d'euros cette année, et 67 millions d'euros l'an prochain. Ça en dit long sur l'ambition que la Présidente du Conseil Régional a.

Et pourtant, nous finançons les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques. Nous sommes le deuxième financeur, devant la ville de Paris. Nous donnons pour les Jeux 226 millions d'euros, la Ville de Paris donne 145 millions, et l'Etat près d'1 milliard.

*Néanmoins, **nous n'avons pas retiré 1 euro au mouvement sportif Francilien. Nous faisons même progresser notre budget.***

Voilà pourquoi il nous paraît important aujourd'hui de vous dire un certain nombre de choses.

D'abord, au sujet du football.

*Moi, je suis très heureux d'être aux côtés de Jamel SANDJAK. Je vois un dirigeant qui a une ambition - avec son équipe - qui a une vision de ce que doit être le développement du football en Ile-de-France. J'y suis, moi aussi, très attentif, et j'ai eu l'occasion de le démontrer, avec Nasser (NDLR : GAMMOUDI) quand le District de SEINE-SAINT-DENIS était bloqué. Pardon de le dire mais c'est nous, c'est le Conseil Régional et moi-même, qui avons trouvé la solution et obligé tous ceux qui étaient réfractaires à se mettre autour de la table et à financer la solution. **Le Conseil Régional a pris son dû, parce que nous n'acceptons pas qu'il y ait des blocages en Ile-de-France**, et parce que quand c'est le football qui est touché, on parle au cœur des gens, on parle au cœur de la Cité et on parle au cœur des valeurs de la République.*

***Pour Morfondé, nous allons mettre 2 millions d'euros.** La Ligue avait déjà obtenu 1,2 millions, mais les règles de financement (les ratios) faisaient que vous n'auriez pu percevoir que 800 000 €. Nous allons donc faire en sorte que ces ratios vous permettent de toucher 1,3 millions et nous allons ajouter 700 000 € que je fais voter en Novembre. Je peux vous l'annoncer, je le présenterai au vote du Conseil Régional. **Il nous semble important qu'il y ait un Centre Technique digne de ce nom en Ile-de-France et on accompagne la Ligue en ce sens.** Cette année, à hauteur de 370 000€, en sus d'autres dispositifs qui se greffent. Je reviendrai tout à l'heure dessus.*

[Applaudissements]

Tu as parlé Jamel du projet que nous allons monter ensemble : aller chercher des jeunes filles au pied des quartiers. Nous allons financer cette opération dans le cadre des subventions destinées à la politique de la ville parce qu'il nous paraît important d'être à vos côtés.

***Nous accompagnons également la Ligue dans la formation** ; nous avons ainsi contribué à la formation, il faut le savoir, de 1 326 stagiaires cette année dont 500 arbitres et délégués officiels, 300 dirigeants ou encore 250 éducateurs.*

*Il nous semble important que notre intervention dans les clubs passe par la Ligue, en plus des centaines d'opérations mises en place pour le développement du sport. À ce sujet, je voudrais répondre à des questions qui m'ont été posées tout à l'heure dans la salle : **Oui nous allons remettre en place l'opération « chèques transport ».***

Il y a eu une interruption cette année qui n'était pas volontaire. J'ai fait voter le budget, mais il y a eu un déphasage parce qu'il fallait lancer un nouveau marché. L'ancien marché se terminait et nous ne pouvions pas lancer le nouveau marché tant que l'ancien n'était pas clos. Aujourd'hui c'est chose faite, donc dès l'an prochain, nous mettrons 800 000 € pour les « chèques-transport » dont bénéficieront 180 à 200 clubs en Ile-de-France.

Concernant les terrains synthétiques de grands jeux, je veux vous le dire, j'ai décidé, et je l'assume, un moratoire, parce qu'il y avait cette suspicion de dangerosité.

Nous sommes les premiers financeurs, avec la Fédération et la Ligue, de ces terrains synthétiques de grands jeux. Aujourd'hui, j'ai 29 demandes de subventions pour des terrains qui m'ont été déposées.

J'ai décidé de les bloquer et de faire un moratoire le temps d'y voir plus clair. On a attendu le rapport de l'ANSES (NDLR : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) et celui-ci ne m'a pas rassuré. Nous avons donc fait des auditions et nous avons pris des décisions, que nous allons faire voter en Novembre, et qui seront des décisions de nature à rassurer les parents. Quand on vous demandera : « Quels dangers pour les enfants ? » comme on l'entend partout, puisque l'on voit des émissions à la télévision et des articles dans les médias, vous pourrez dire qu'aujourd'hui les choses sont prises en main.

À ce jour, pour le taux en H.A.P. (NDLR : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques), la tolérance est de 1 200 mg par mètre cube. Pardon d'être technique mais vous allez comprendre pourquoi ; parce que je vais le faire descendre à 17. Ceci est une première en France et dans le monde.

Pourquoi 17 ? Parce qu'il faut obliger les fabricants à ne pas importer des pneus qu'ils vont recycler, des pneus d'Europe de l'Est, parce que le problème est là. Chaque fois qu'il y a eu des terrains qui ont posé problème, on s'aperçoit que ces terrains avaient des origines de composition différente.

Je vais obliger les villes qui nous demandent des subventions à faire des contrôles de dangerosité, à la fois en toxicité, et en H.A.P.. Il faut qu'ils le fassent au moment où ils lancent le terrain et qu'ils continuent à le faire après. Et puis, on va travailler sur une norme française, avec des pneus récoltés en France et recyclés en France.

Ces trois mesures, il y en a d'autres avec l'encaissement des terrains par exemple, seront de nature à rassurer les parents et à nous permettre d'aider les clubs qui en ont besoin à rénover leur terrain.

Je vous fais une annonce, je mettrai l'an prochain **4 millions d'euros sur les rénovations d'équipements sportifs**.

C'est donc à vous aujourd'hui d'aller voir vos Maires, c'est à vous de leur dire que l'argent du Conseil Régional existe, et c'est à vous de leur dire de demander, sur la plateforme du Conseil Régional, les subventions qu'il faut ; parce que nous voulons aujourd'hui rattraper le retard en équipements sportifs de la région Ile-de-France.

Un exemple, tous équipements confondus, mon prédécesseur avait financé 13 équipements en 2015. Cette année, ce sont 200 équipements que nous allons financer.

Nous considérons qu'il faut aider le sport, qu'il faut aider les Maires bâtisseurs et inciter les Maires à financer les clubs.

Beaucoup de Maires ont baissé les bras, je les reçois, et, en échange des subventions qu'on leur donne, je leur demande de renouer le dialogue avec les clubs. Beaucoup de clubs passent par moi également ; ils m'appellent, en football mais aussi ailleurs, pour que je puisse intervenir auprès des Maires ou du Président de Département. C'est un travail que je fais, qui sort de mon rôle de Vice-Président mais il me paraît extrêmement important de le faire.

Un dernier mot Jamel, je ne veux pas être long, mais un dernier mot quand même.

Je vous ai dit tout à l'heure que nous étions **deuxième financeur des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il n'y a pas 1 € enlevé au sport amateur pour les financer. Pas 1 €, c'était la volonté de Valérie PECRESSE qui m'a suivi sur cette décision politique. Au contraire, le budget augmente**, et je regrette que nos partenaires financeurs des Jeux ne fassent pas comme nous.

Vous avez, comme moi, entendu la fin des contrats aidés. Mais plus de contrats aidés, cela signifie moins d'éducateurs, et moins d'éducateurs, cela veut dire moins d'éducation pour les gamins.

Comment peut-on parler de valeurs éducatives du sport sans éducateurs ?

Comment peut-on aider les clubs au moment où vous faites face à un afflux de licenciés ?

Comment peut-on vous aider à vous développer ?

Le Conseil Régional prendra sa part, mais comment pouvons-nous vous aider si vous n'avez pas d'éducateurs ?

Comment pouvons-nous vous aider si le budget du Ministère des Sports baisse ?

*Pour les Ligues en Ile-de-France, c'est une perte entre 7% et 40%. C'est un véritable problème. **On ne peut pas dire que l'on veut plus de licenciés, on ne peut pas parler des valeurs éducatives du sport, et baisser le budget dédié.***

Un chiffre : on est passé de 521 millions d'euros en 2017, budget du Ministère avec le CNDS, à 481 millions d'euros cette année, et 451 millions l'an prochain.

Ce n'est pas cela que nous attendons de l'Etat. Un désengagement, au moment où la France va avoir à gérer l'un des plus grands événements planétaires. C'est un désengagement qui coûte cher, et aujourd'hui on parle des Conseillers Techniques Sportifs (C.T.S.). On a dit que le modèle français a échoué et que les C.T.S. n'ont rien apporté. Je ne peux pas laisser dire ça. Vous connaissez, vous les clubs, les C.T.S., quand ils viennent vous aider à faire de l'ingénierie, quand ils viennent vous aider à monter des formations, à monter des projets pour les gamins, pour les personnes en situation de handicap, pour les femmes, pour la lutte contre les violences, les discriminations etc. Vous le connaissez le travail des C.T.S..

Et je ne parle même pas du haut-niveau, parce que si le Général de Gaulle l'a créé dans les années 60, c'est parce qu'on avait 0 médaille d'or aux JO de Rome.

Eh bien, en ce qui concerne ces C.T.S., à ceux qui disent qu'ils ont échoué, permettez-moi de leur dire le contraire.

On est Champions du Monde de football et on figure entre le 4^e et le 7^e rang mondial des nations en terme de sport. Cela, c'est bien parce qu'ils n'ont pas échoué.

Et puis, ces C.T.S. tiennent le fil de la cohésion, le fil de la politique de l'Etat. Dire et faire porter sur eux qu'ils coûtent 120 millions d'euros - ce qui n'est rien sur le budget de l'Etat -, leur faire porter le poids des économies à faire, c'est un véritable scandale.

Voilà ce que je voulais dire.

*Pardon Jamel d'avoir mis les pieds dans le plat, ce n'est peut-être pas politiquement correct de dénoncer un certain nombre de choses mais je tenais à exprimer le soutien de la Région aux clubs et dirigeants qui passent par la Ligue Francilienne. **Vous aurez toujours le Conseil Régional et Valérie PECRESSE à vos côtés en Ile-de-France.***

Je vous remercie. »

[Applaudissements]

II. APPEL DES DELEGUES ET QUORUM

Nombre de clubs composant l'Assemblée : 1 043

Nombre de voix composant l'Assemblée : 13 224

Nombre de clubs présents et représentés : 458

Nombre de voix présentes et représentées : 8 849

A l'ouverture de l'Assemblée, 8 690 voix (soit 65,71% des voix composant l'Assemblée) sont présentes ou représentées ; il est ainsi constaté que le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Il est précisé que le nombre de voix présentes ou représentées a évolué durant l'Assemblée au gré de l'arrivée de certains Délégués de Clubs ; il est ainsi relevé que 458 clubs représentant 8 849 voix, soit 66,92% des voix composant l'Assemblée, étaient finalement présents ou représentés ce Samedi 03 Novembre 2018 à l'Hôtel Méridien Etoile.

III. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13.11.2017

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 Novembre 2017 a été publié sur le site Internet de la Ligue (paris-idf.fff.fr) depuis le 18 Juillet 2018 et envoyé sur la messagerie officielle des clubs franciliens à cette même date. Aucune observation n'a été formulée.

Après avoir entendu les explications de Mme Sophie GERMAIN quant aux modalités du vote par boîtier électronique, les Délégués de clubs sont invités à s'exprimer sur un vote test afin de s'assurer du bon fonctionnement des boîtiers.

Il est par ailleurs rappelé que des isoaloirs sont présents dans la salle d'Assemblée.

Il est ensuite procédé au vote pour l'approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 Novembre 2017.

Vote n°1 : Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13.11.2017

Nombre de voix exprimées : 8 355

Nombre de "POUR" : 7 680 voix (soit 97,96% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 160 voix (soit 2,04% des voix exprimées)

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13.11.2017 est approuvé.

IV. RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2017-2018

En amont de la présentation détaillée du rapport moral de la saison 2017-2018, un film synthétisant l'activité de la Ligue sur ladite saison est projeté.

Intervention de Monsieur Ahmed BOUAJAJ, Secrétaire Général de la Ligue

Les effectifs

Après avoir atteint un niveau record au terme de la saison 2016/2017 (avec 268 211 licenciés), la Ligue réalise en 2017/2018 sa 2^{ème} meilleure saison au niveau du nombre de ses licenciés (267 958 licenciés), ce qui traduit la dynamique positive dans laquelle est inscrite la Ligue depuis 2013.

Parmi les principales variations, sont à souligner :

- La baisse des effectifs du Football Libre (- 924 licenciés, soit - 0,41%), principalement due à la catégorie Seniors, laquelle baisse est compensée par l'augmentation du Football Diversifié, et notamment du Futsal et du Football Loisir (+ 820 licenciés, soit + 6,46%).
- La stabilité des effectifs Football Féminin (- 40 licenciées, soit - 0,29%).
- La baisse des effectifs Encadrants (- 282 licenciés, soit - 1,06%), principalement liée à la diminution des effectifs des Educateurs Fédéraux.

Les effectifs par District

Au terme de la saison 2017-2018, avec 41 531 licenciés, le District des HAUTS-DE-SEINE est en tête du classement des Districts franciliens en fonction du nombre de licenciés, devant les Districts de SEINE-ET-MARNE (40 748 licenciés) et des YVELINES (39 817 licenciés).

Au niveau de l'évolution des effectifs par rapport à la saison dernière, on observe que seuls les Districts de la SEINE-SAINT-DENIS et du VAL DE MARNE enregistrent une augmentation de leur nombre de licenciés, respectivement de + 613 licenciés (soit + 1,60%) et + 752 licenciés (soit + 2,06%) tandis que le District de SEINE-ET-MARNE est celui qui connaît la plus forte baisse d'effectifs tant en volume (- 982 licenciés) qu'en valeur relative (- 2,35%).

La Ligue au niveau national

Avec ses 267 958 licenciés à l'issue de la saison 2017-2018, la Ligue se positionne toujours en tête du classement des Ligues Régionales au nombre de licenciés devant les Ligues AUVERGNE-RHONE-ALPES (258 101 licenciés) et HAUTS-DE-FRANCE (232 319 licenciés) qui complètent le podium.

Les licenciés de la Ligue représentent 12,58% de l'effectif global de la F.F.F., poids stable par rapport aux saisons précédentes.

Les travaux du Comité de Direction et des Commissions Régionales

Le Comité de Direction qui s'est réuni à 11 reprises en séances plénières lors de cette saison 2017-2018, s'est attaché à poursuivre la mise en œuvre des projets éducatifs, sociaux et solidaires, justes et équitables, au bénéfice de tous, initiés lors des saisons précédentes.

Tenant compte des rencontres « Président de Ligue – Présidents de District » (3 sur la saison 2017-2018), des réunions des Commissions régionales (572) et des week-ends de permanence téléphonique (40), **l'investissement des dirigeants et bénévoles de la Ligue représente plus de 21 000 heures de travail pour la saison 2017-2018.**

Focus sur la C.R.P.M.E (Commission Régionale de Prévention, Médiation, Éducation)

Pierre angulaire du Dispositif Global de Prévention, la C.R.P.M.E. a continué son travail de proximité et d'accompagnement des clubs dans l'organisation des rencontres.

Analyser les causes des problèmes et dérives constatés, tant au niveau du déroulement des rencontres que du fonctionnement des clubs, proposer des solutions de sécurisation des compétitions en assurant le plus souvent un rôle de médiateur entre les clubs, assurer la gestion, le suivi et la formation des « Référénts Prévention Sécurité » via les structures départementales, telles sont les missions de la C.R.P.M.E.

La C.R.P.M.E. en quelques chiffres :

- . 23 réunions dont 1 en séance plénière avec les C.D.P.M.E.
- . 22 rendez-vous clubs (accompagnement et organisation des matchs sensibles) / Suivi de 40 matchs sensibles
- . 6 rendez-vous clubs (structuration/organisation)

Afin de favoriser le déploiement du Dispositif Global de Prévention au niveau départemental, la subvention spécifique aux Districts a été maintenue pour 2017-2018. Néanmoins, celle-ci a été rattachée à la mise en œuvre d'initiatives locales spécifiques.

Les organes de consultation

Symboles de la volonté du Président de la Ligue de donner la parole à ceux qui font le football en Ile-de-France, le **Collège des Présidents de Club** et le **Conseil Consultatif de la Jeunesse** (C.C.J.) ont poursuivi leurs travaux.

Le Collège des Présidents de Club s'est réuni le 21 Avril 2018 pour échanger sur des problématiques importantes telles que l'offre de pratique U9-U11, les tarifs 2018-2019 et le projet de réforme du système d'indemnités d'arbitrage.

Après une première phase de découverte de l'institution, le Conseil Consultatif de la Jeunesse 2.0 a été missionné pour travailler sur le Centenaire du football francilien et le football francilien de demain.

Mélanie RODRIGUES, joueuse du FC OSNY, et Simon VEISSIERE, arbitre de l'US IVRY puis Laurane CAPRICE, joueuse d'ISSY FOOT FEMININ, et Alexandre DEFAIT, éducateur du PARIS FC, effectuent une présentation synthétique des travaux du C.C.J. respectivement sur le Centenaire du football francilien et le football francilien de demain.

Les grandes décisions solidaires

Fidèle à ses engagements de transparence, de solidarité et d'équité, la Ligue a poursuivi ses actions de redistribution en direction des clubs avec notamment :

- . **La rétrocession de la part Ligue sur la licence Dirigeant(e)** qui a représenté **un engagement financier de 91 000 € au titre de la saison 2017-2018**,
- . **Le remboursement des frais d'engagement des équipes régionales** qui a représenté **un engagement financier de plus de 14 000 € au titre de la saison 2017-2018**.

Les mesures d'accompagnement des clubs

Pour la sixième année consécutive, la Ligue a, grâce au Fonds de Solidarité de 400 000 € annuels, renouvelé ses opérations de soutien aux clubs et de structuration des pratiques. Ainsi, entre l'opération « Solidarité Club », « Foot Féminin c'est déjà un But », « TopFutsal » et « 10 000 Ballons », ce sont plus de 1 000 clubs qui ont bénéficié de dotations en matériel et de formations gratuites depuis la mise en place de ces opérations.

La mise en lumière des clubs

Il ne suffit pas de faire, il faut aussi le faire savoir ! C'est la raison pour laquelle la Ligue valorise l'action des clubs et de tous les acteurs qui font le football francilien au travers d'un ensemble d'outils de communication : STADIUM MAG, le bimestriel du football francilien (16 numéros depuis son lancement), le site Internet, les réseaux sociaux (Facebook - 35 000 abonnés, Twitter – 4 200 *followers* - et Instagram – plus de 6 000 abonnés).

Partie intégrante de cette mise en lumière des clubs et des acteurs du football francilien, de grands événements ont, cette saison encore, été organisés :

. **La réception des joueurs franciliens ayant participé avec l'équipe de France Futsal à l'EURO 2018** en Slovénie (10 joueurs franciliens sur 14 sélectionnés).

. **Des invitations à l'Elysée** : à l'initiative du Président de la République, ancien licencié de la Ligue, et avec le soutien de la Ligue, une centaine d'enfants a assisté le 06 Juillet 2018 au quart de finale de Coupe du Monde, France / Uruguay, dans les jardins du palais de l'Elysée. Le 16 Juillet 2018, 300 jeunes licenciés étaient cette fois invités au palais de l'Elysée pour accueillir et célébrer le retour des Champions du Monde parmi lesquels 8 joueurs ont été formés dans des clubs franciliens.

- **La Soirée des Commissaires** qui, dans un cadre convivial, a témoigné de toute la valeur et de l'importance des bénévoles de la Ligue.

- **La Soirée des Champions** qui a une nouvelle fois récompensé tous les vainqueurs des championnats régionaux de la saison précédente quelle que soit la pratique.

. **La célébration des petits poucets des Coupes de France** Masculine (HOUILLES AC) et Féminine (BRUYERES FOOT) au travers d'un moment convivial au Domaine de Morfondé puis d'une invitation au Stade de France pour la Finale de Coupe de France.

Les Partenaires

Il est rappelé que l'accompagnement des clubs, en particulier dans les missions de solidarité, et l'animation du football francilien, ne serait pas possible sans le soutien des partenaires majeurs de la Ligue regroupés au sein du club « **Lead Partners** », lequel est composé de : le Crédit Mutuel, Nike, Intersport, Volkswagen, la Mutuelle Des Sportifs et le groupe DVS-SERPEV.

Pour cette saison 2017-2018, certains partenariats ont été renforcés ; c'est notamment le cas du partenariat avec le Crédit Mutuel qui comprend désormais :

- . Un volet accompagnement juridique, fiscal ou administratif des clubs au travers d'une permanence téléphonique avec un service dédié et un interlocuteur privilégié,
- . Le naming des Coupes de Paris Ile-de-France.

Campus Paris (Domaine de Morfondé)

Après deux années de gros travaux et une inauguration le 23 Septembre 2017, la saison 2017-2018 a marqué une transition liée à la mise en œuvre de travaux de mise aux normes et d'assainissement.

Malgré cela, la Ligue a organisé et/ou accueilli :

- . Des manifestations de remise de dotation aux clubs,
- . Les membres des Commissions Régionales,
- . Les entraînements des arbitres de la Finale de la Coupe de France et des arbitres sélectionnés pour la Coupe du Monde en Russie.

LE DEPARTEMENT ARBITRAGE

L'effectif des arbitres

Au 30 Juin 2018, la Ligue comptait 2 397 arbitres dans son effectif dont :

- . 510 nouveaux arbitres,
- . 784 arbitres âgés de 13 à 22 ans,

Ce qui laisse entrevoir de belles perspectives pour l'avenir.

La formation initiale et continue des arbitres

Quelques chiffres permettent d'illustrer la poursuite, sur la saison 2017-2018, de la politique volontariste de la Ligue en matière de formation :

- . 17 sessions de formation initiale dans les Districts,
- . 40 rendez-vous formation et évaluation pour les 326 arbitres régionaux – 160 heures de formation,
- . 750 observations,
- . 20 rendez-vous formation pour les candidats aux concours fédéraux.

La protection et la valorisation des arbitres

Au travers de la poursuite de l'opération « **L'arbitre c'est sacré** », déployée depuis 2014, la Ligue réaffirme sa détermination à combattre les actes de violence en direction de ses officiels ainsi que le rôle et l'importance du directeur du jeu dans le football.

LE DEPARTEMENT TECHNIQUE – Intervention d'Ali MOUCER, Directeur Technique Régional

En préambule, M. MOUCER précise que la Ligue travaille actuellement sur la possibilité d'ajuster les textes relatifs au Statut des Educateurs (obligation d'encadrement technique des équipes) afin de faciliter le suivi des obligations d'une part, et de permettre aux clubs de promouvoir la promotion interne d'autre part.

Puis, s'agissant d'une année de Coupe du Monde, le Directeur Technique Régional fait un focus sur la présence des jeunes franciliens dans les centres de formation des clubs professionnels de Ligue 1, Ligue 2 et National 1, et dans les 5 plus grands Championnats européens, ce qui démontre une nouvelle fois l'important travail de formation réalisé au sein des clubs franciliens.

Vote n°2 : Approbation du rapport moral de la saison 2017/2018

Nombre de voix exprimées : 8 466

Nombre de "POUR" : 7 811 voix (soit 96,28% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 302 voix (soit 3,72% des voix exprimées)

Le rapport moral de la saison 2017/2018 est approuvé.

V. QUESTIONS FINANCIERES

LE RAPPORT DE LA TRESORIERE, MME VALERIE COLIN

Situation et activité de la Ligue

Nous constatons encore pour cette saison 2017/2018 une bonne stabilité des comptes. Cette année de mandature a permis d'achever la première phase des travaux de Morfondé. Les coûts restent maîtrisés. Le résultat de la saison est positif, malgré les investissements et les charges d'entretien du Centre Technique Régional.

Principales variations des produits

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Licences	5.055	5.000	5.048	5.021
Droits à changement de clubs	1.234	1.273	1.263	1.340
Amendes et pénalités	349	370	370	366
Cotisations LPIFF	330	321	317	314
Activité C.I.F – BEF/BMF	298	433	438	241
Subventions	2.086	2.329	2.210	2.301
Autres	334	729	414	404
Total	9.687	10.455	10.060	9.987

. Le total des produits générés s'élève à 9 987 K€ contre 10 060 K€ l'exercice précédent, soit une baisse de 73 K€.

. Les produits sur Licences enregistrent une très légère diminution malgré une stabilité du nombre de licenciés. Cette baisse est liée à une augmentation du nombre de licenciés chez les jeunes et une baisse chez les Seniors, les tarifs sur ces types de licences étant différents.

. Les Droits à Changement de Club et les pénalités administratives enregistrent une certaine stabilité.

. L'activité du CIF (IR2F) a généré un produit de 241 K€ sur l'exercice pour les seules formations B.M.F./B.E.F.. La baisse par rapport à N-1 s'explique par la baisse du nombre de candidats sur les deux formations.

. Les subventions augmentent de 91 K€ en raison de l'augmentation des subventions privées.

. Les autres produits baissent en raison notamment de la disparition des produits pour duplicata de licences, disparition liée à la dématérialisation des licences.

. La baisse des produits sur l'activité de l'IR2F explique à elle seule la baisse des produits d'exploitation. Elle n'a pas d'effet sur le résultat.

Principales variations des charges d'exploitation

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Frais Généraux	1.670	2.093	1.927	1.805
Impôts et taxes	251	416	287	248
Salaires et traitements	1.898	2.000	1.927	1.884
Charges sociales	863	942	892	859
Amortissements et provisions	273	332	491	572
Part reversée gestion des compétitions	3.879	3.981	3.981	3.881
Autres charges	74	353	167	121
Total	8.908	10.117	9.672	9.370

. Les charges d'exploitation ont baissé de 302 K€ pour cet exercice. Elles s'élèvent ainsi à 9 370 K€ contre 9 672 K€ l'exercice précédent.

. Les Frais Généraux sont en baisse en raison notamment d'une baisse des achats d'équipements liée à l'évolution des partenariats.

. Les charges de personnel sont en baisse, et de façon subséquente les charges sociales aussi. Cela s'explique par les départs en retraite et autres départs.

. Les coûts liés à l'entretien, l'aménagement du Domaine de Morfondé sont stables.

. La part reversée sur la gestion des compétitions et subventions est légèrement en baisse en raison de la baisse des subventions exceptionnelles aux Districts puisque les subventions versées préalablement pour la mise en œuvre du Dispositif Global de Prévention le sont aujourd'hui sur actions réellement réalisées.

. La baisse des autres charges s'explique par l'organisation exceptionnellement la saison dernière de deux Assemblées Générales que nous ne retrouvons pas sur la saison 2017/2018.

Le résultat

Après imputation du résultat financier, du résultat exceptionnel et de l'impôt sur les produits de placement, le résultat de la Ligue est de 730 346 €.

Les fonds propres de votre Ligue s'élèvent à 8 604 K€, contre 8 007 K€, à la dernière clôture. Les deux subventions d'investissement liées à Morfondé renforcent les fonds propres.

La situation financière de la Ligue est très saine et son patrimoine s'accroît.

Résultat de l'exercice et proposition d'affectation

Le résultat de l'exercice s'établit à 730 346 €, et nous vous proposons de l'affecter pour 130 346 € au poste « Report à nouveau » et pour 600 000 € à la réserve constituée pour le Centre Technique Régional.

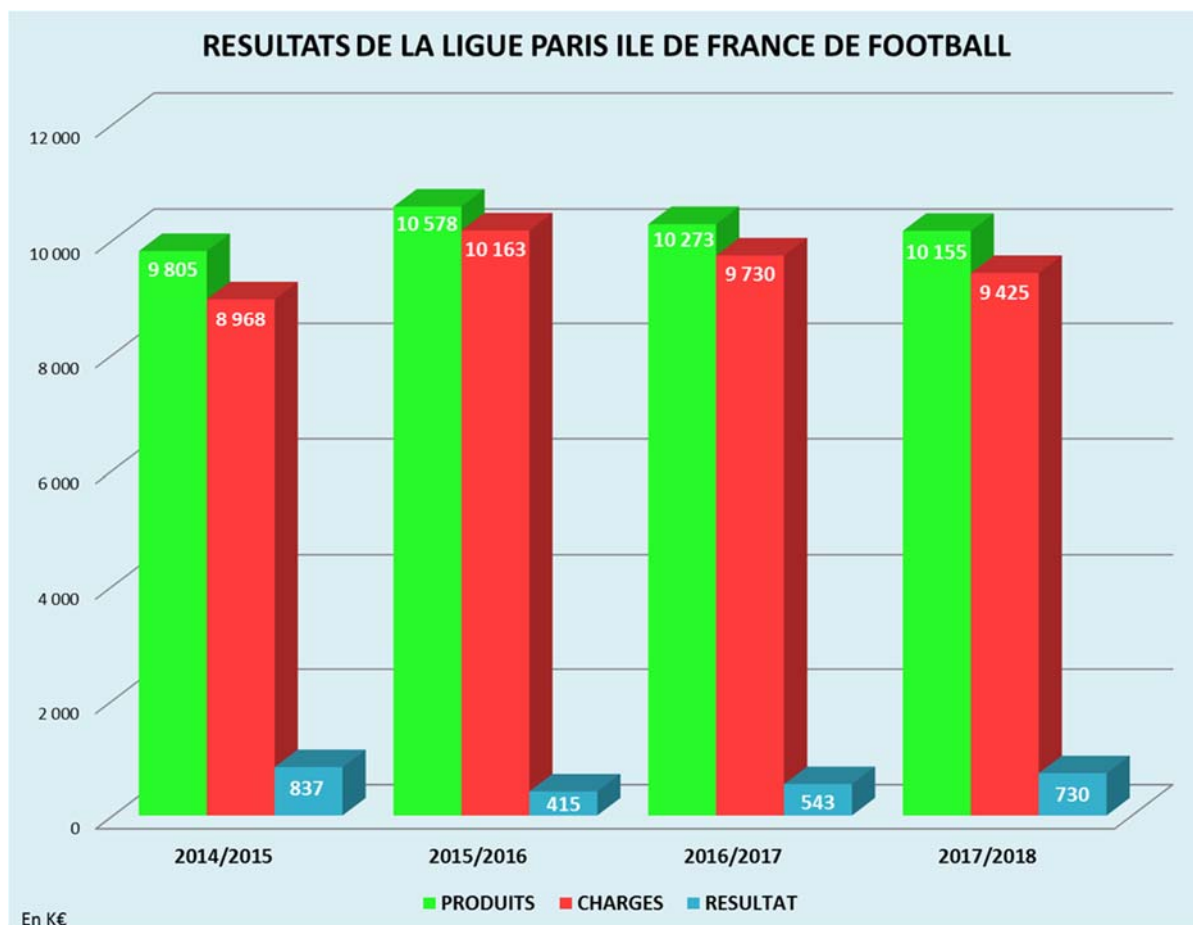
En conclusion, il est précisé que :

- . L'organisation comptable de la Ligue est précise, ce qui est indispensable au regard du nombre important d'écritures,
- . Nous pouvons nous féliciter de la stabilité des comptes et du maintien du niveau de la trésorerie,
- . La situation financière de la Ligue est très saine et son patrimoine s'accroît.

INTERVENTION DE MM. DAVID SANGLIER ET ALEXANDRE GUIDEC

MM. David SANGLIER et Alexandre GUIDEC, Experts-comptables de la Ligue effectuent une présentation détaillée des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2018.

LE COMPTE DE RESULTAT



Le niveau d'activité de la saison 2017/2018 est en très léger repli par rapport à l'exercice précédent avec une baisse de 1,15% des produits, cette variation s'expliquant par une baisse de l'activité B.M.F./B.E.F. de 200 k€.

Il est néanmoins précisé que le Budget prévisionnel des produits présenté la saison dernière est très proche du réalisé, ce qui démontre une bonne maîtrise de l'activité.

Le fait notable de l'exercice clos le 30 Juin 2018 est la forte baisse des charges, lesquelles passent de 9 730 k€ à 9 425 k€.

Cette variation s'explique notamment par la baisse de :

- . Les achats (matériel d'entraînement) et charges externes (frais d'affranchissement) ;
- . La masse salariale : - 2,70 % par rapport à l'exercice précédent ;
- . Les frais de tenue des Assemblées : - 50% (organisation d'une seule Assemblée contre deux au cours de l'exercice précédent) ;
- . Dans une moindre mesure, les subventions versées aux Districts.

Ces différents agrégats permettent de constater une forte hausse du résultat net (+ 34,44%), lequel s'établit ainsi à 730 k€ contre 543 k€ pour l'exercice précédent.

Il est par ailleurs précisé que ce résultat tient compte des dépenses liées à Morfondé pour un montant d'environ 635 k€.

Le Compte de résultat simplifié

<u>LIBELLES</u>	2014/2015	2015/2016	2016/217	2017/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	9 686	10 455	10 060	9 987
CHARGES REVERSEES AUX TIERS (FFF et DISTRICTS)	-3 879	-4 073	-4 070	-3 927
MASSE SALARIALE (Y COMPRIS TAXES SUR LES SALAIRES)	-2 970	-3 162	-3 029	-2 928
FRAIS GENERAUX ET ACTIONS LIGUES (dont FONDS DE SOLIDARITE)	-1 786	-2 550	-2 082	-1 943
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-273	-332	-491	-572
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	778	338	388	617
<u>RESULTAT FINANCIER</u>	57	14	-22	-16
<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>	21	74	182	134
<u>IMPOT SUR LES PLACEMENTS</u>	-19	-11	-5	-4
<u>RESULTAT NET</u>	837	415	543	730

La présentation du compte de résultat simplifié permet de relever que le résultat net est composé pour 85% par le résultat d'exploitation, lequel s'élève à 617 k€ contre 388 k€ sur l'exercice précédent.

Cette augmentation de 229 k€ du résultat d'exploitation s'expliquant par la baisse des charges reversées aux tiers, de la masse salariale et des frais généraux.

L'écart constaté entre le Budget prévisionnel des charges et les comptes clos porte essentiellement sur la très forte diminution de la masse salariale suite aux départs en retraite de personnels et est en liaison avec la baisse des produits d'exploitation.

L'augmentation des amortissements et provisions est liée aux investissements sur le Domaine de Morfondé, étant noté que cette hausse des dotations aux amortissements est compensée par la reprise comptable des subventions d'investissement reçues, ce qui explique le résultat exceptionnel de 134 k€.

Le résultat financier de – 16 k€ est principalement composé par les intérêts de l'emprunt contracté pour l'acquisition du Domaine de Morfondé.

Comme les saisons précédentes, et afin de mieux comprendre les comptes de la Ligue, il est effectué une présentation des flux liés aux 3 niveaux d'analyse suivants :

- * La gestion des compétitions et les actions de formation et de promotion, le « cœur de métier » de la Ligue ;

- * Les subventions reçues et reversées dont le solde est disponible pour les actions de la Ligue ;

- * La Vie de la Ligue qui regroupe l'ensemble des autres produits et autres charges non affectés ainsi que les quotes-parts restantes générées par les 2 rubriques précédentes, étant précisé que les charges relatives au Domaine de Morfondé ont, comme lors des exercices précédents, été rattachées à la vie de la Ligue afin d'assurer une meilleure comparabilité des activités.

La gestion des compétitions et les actions de formation et de promotion

Sur l'activité « gestion des compétitions et actions de formation et promotion », la quote-part restant à la Ligue s'élève à 1 641 k€ contre 1 805 k€ lors de l'exercice précédent. Cette variation signifie une augmentation des reversements.

Les produits :

Le total des produits est en diminution (7 601 k€, contre 7 795 k€ la saison précédente) :

. Les produits sur licences sont en baisse pour s'établir à 5 021 k€ contre 5 078 k€ la saison précédente.

Le nombre de licences s'établit à 267 968 contre 268 211 pour la saison précédente ; si le nombre de licences enregistrées est en légère baisse, l'évolution de ce poste « produits sur licences » est principalement liée, comme les saisons précédentes, au « mix » entre les Jeunes dont l'effectif est stable ou en légère augmentation, et les catégories Seniors et Vétérans dont l'effectif diminue, sachant que les licences de ces dernières catégories sont plus chères que pour les Jeunes.

. Les Droits de Changement de Club sont en hausse de 77 k€, étant rappelé que cette hausse ne bénéficie pas entièrement à la Ligue puisque ce produit fait l'objet de reversements.

. L'Institut Régional de Formation du Football a généré un produit de 275 k€ en baisse de 199 k€ par rapport à la saison précédente ; cette variation s'explique par la baisse du nombre de sessions de formation organisées et par la diminution du nombre de stagiaires inscrits.

GESTION DES COMPETITIONS	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
DROITS A CHANGEMENT DE CLUB	1 234	1 273	1 263	1 340
COTISATIONS LPIFF	396	499	464	446
LICENCES	5 084	5 027	5 078	5 021
AMENDES ET PENALITES	396	422	422	423
RECETTES COUPE DE France	92	87	86	87
BMF / BEF	299	433	474	275
TABLETTES FMI	0	174	8	9
TOTAL	7 501	7 915	7 795	7 601

Les charges :

Les charges directement affectées à la gestion des compétitions et actions de formation et de promotion, sont relativement stables, avec une légère baisse de 30 k€ par rapport à l'exercice précédent :

. Les achats sur licences et droits à changement de clubs et la quote-part reversé aux Districts sur la gestion des compétitions (licences, droits à changement de clubs, et cotisations) sont stables.

. Les achats de tablettes (pour la F.M.I.) sont marginaux, les clubs étant majoritairement équipés.

. Les achats de matériel sont en baisse de 63 k€, laquelle baisse s'explique par le fait de l'importante utilisation du stock d'équipements au cours de cet exercice. Ainsi, le niveau de redistribution aux clubs n'a pas été obéré par la baisse de ce poste.

. Les frais de stages, sélections et rassemblements sont en légère hausse de 20 k€.

. La masse salariale affectée est stable au niveau global, la hausse de la masse salariale affectée sur la gestion des compétitions étant compensée par la baisse de la masse salariale affectée sur les actions de formation et de promotion.

GESTION DES COMPETITIONS	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
ACHATS LICENCES ET DROITS A CHANGEMENT DE CLUBS	650	652	658	669
QUOTE-PART REVERSEE AUX DISTRICTS	2 265	2 326	2 329	2 351
MASSE SALARIALE AFFECTEE	783	748	666	806
FRAIS ADMINISTRATIFS	547	564	553	553
TABLETTES FM	0	174	7	8
TOTAL	4 245	4 464	4 213	4 387

ACTIONS / FORMATIONS / PROMOTIONS	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
MATERIEL SPORTIF	282	316	203	140
FRAIS DE STAGES, SELECTIONS ET RASSEMBLEMENTS IDF	187	260	176	196
MASSE SALARIALE AFFECTEE	1 189	1 280	1 311	1 163
AUTRES FRAIS	92	92	87	74
TOTAL	1 750	1 948	1 777	1 573

TOTAL GENERAL	5 995	6 412	5 990	5 960
----------------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Les subventions

Avec un total de 2 283 k€, les subventions perçues par la Ligue sont en hausse par rapport à l'exercice précédent dont le total était de 2 192 k€.

La quote-part reversée aux Districts est en baisse, s'établissant à 871 k€ contre 1 006 k€ pour l'exercice précédent.

Au total, la quote-part restant à la Ligue sur les subventions s'élève à 1 412 k€, contre 1 186 k€ sur la saison précédente.

Dans le détail, on observe que la hausse des subventions est générée par :

. Les subventions fédérales qui sont stables, tout comme la subvention de la Région Ile-de-France.

. Les subventions privées qui progressent une nouvelle fois, passant de 257 k€ à 351 k€, et ce, grâce à l'arrivée de nouveaux partenaires et au renforcement de partenariats déjà existants.

En revanche, la subvention C.N.D.S. enregistre une baisse de 25% par rapport à l'exercice précédent.

Enfin, le retour à leur niveau de la saison 2014/2015 des subventions reversées aux Districts s'expliquent par la fin de certaines subventions exceptionnelles qui ont été octroyées les deux saisons précédentes.

SUBVENTIONS RECUES	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
SUBVENTIONS FEDERALES	1 435	1 530	1 469	1 497
SUBVENTIONS CNDS	113	135	102	75
SUBVENTIONS REGION IDF	394	429	364	360
SUBVENTIONS PRIVEES ET PSE	126	217	257	351
TOTAL	2 068	2 311	2 192	2 283

SUBVENTIONS DISTRICTS	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
TOTAL	904	1 012	1 006	871

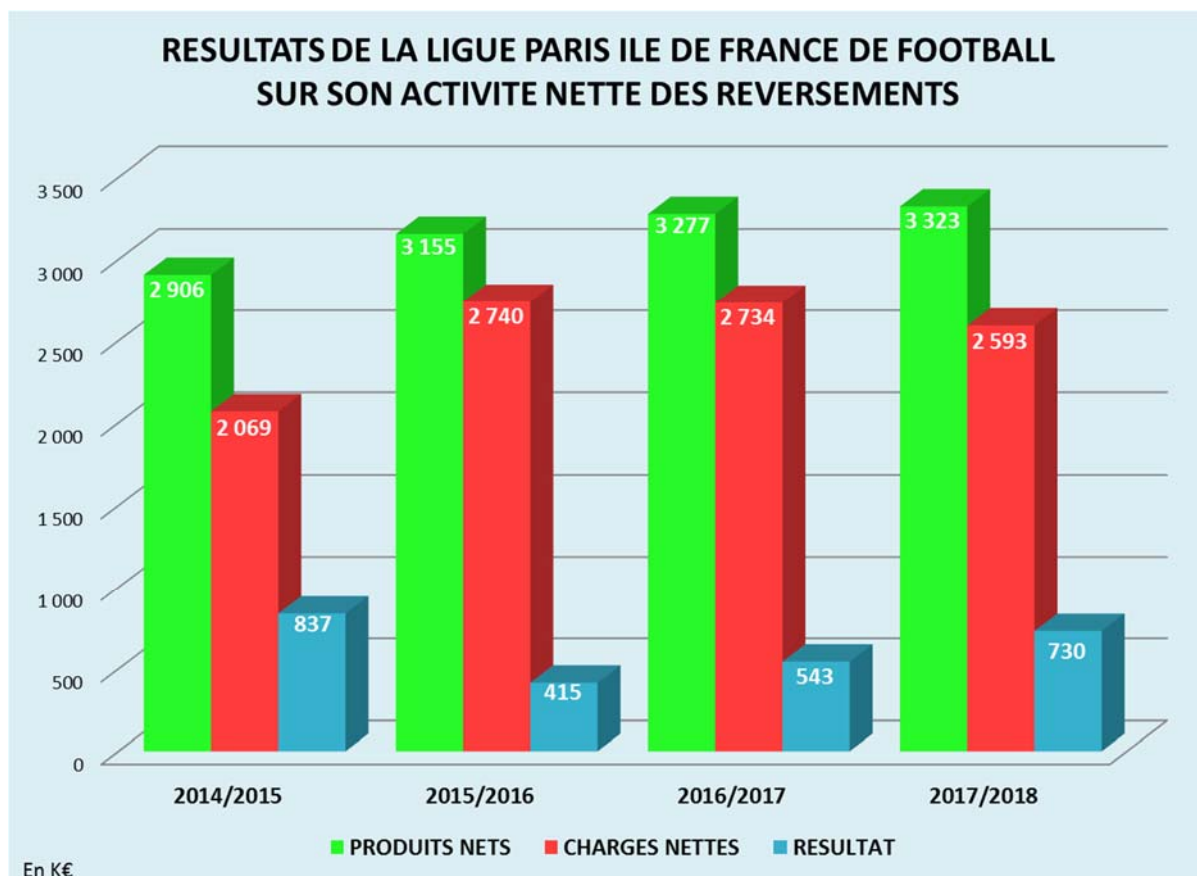
QUOTE-PART LPIFF	1 164	1 299	1 186	1 412
-------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------

L'activité de la Ligue nette des reversements

Ces différentes présentations permettent d'observer que la Ligue est une sorte de « boîte aux lettres » avec une partie d'encaissements pour compte et une partie de reversements ; à ce titre, il est nécessaire d'effectuer une présentation des produits et des charges en net des reversements.

Les produits net des reversements s'élèvent ainsi à 3 323 k€ pour un budget d'environ 10 000 k€, la différence entre ces deux montants provenant des reversements que la Ligue doit effectuer.

L'intérêt de cette présentation des produits et des charges en net des reversements est de démontrer que les produits sont maintenant très stables tandis que les charges sont en diminution.



La Vie de la Ligue

Le dernier secteur concerne la partie « Vie de la Ligue », c'est-à-dire les produits et charges non affectés.

Concernant la ventilation des produits, on retrouve les quotes-parts sur subventions et gestion des compétitions (cf. ci-dessus).

Les produits directs représentent les revenus de placements, les revenus de partenariat et autres produits. Ils sont en légère baisse cette saison.

Le Domaine de Morfondé, classé dans cette rubrique, explique une partie des variations de produits et de charges. En produits, figure toujours la reprise de la subvention d'investissement pour 137 k€, qui est stable depuis N-1 puisqu'il s'agit d'une année pleine. Compte tenu de l'augmentation de la subvention d'investissement décidée par la Région Ile-de-France, ce poste va augmenter sur le prochain exercice.

La masse salariale et les frais généraux sont en forte baisse sur cette partie.

PRODUITS	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
PRODUITS DIRECTS	236	313	153	137
MORFONDE	0	39	133	133
QUOTE-PART SUBVENTIONS	1 164	1 299	1 186	1 412
QUOTE-PART COMPETITIONS	1 506	1 504	1 805	1 641
TOTAL	2 906	3 155	3 277	3 323

CHARGES	2014/2015	2015/2016	2016/217	2017/2018
MASSE SALARIALE	1 040	1 184	1 092	983
FRAIS GENERAUX	364	339	356	243
ADMINISTRATION	665	584	571	399
MORFONDE	0	633	715	968
TOTAL	2 069	2 740	2 734	2 593

RESULTAT	837	415	543	730
----------	-----	-----	-----	-----

La valorisation du Bénévolat

Pour conclure cette analyse du Compte de résultat arrêté au 30 Juin 2018, M. GUIDEC effectue une présentation du compte de résultat sur l'activité nette des reversements incluant la valorisation du bénévolat.

Les heures de bénévolat ont été valorisées à un taux standard par catégorie (Commissions et Comité de Direction). Ainsi, pour la saison 2017/2018, le bénévolat qui est valorisé à hauteur de 505 k€, représente 13,20% du total des produits (et des charges) de la Ligue, nets des reversements.

LE BILAN

L'actif du Bilan qui recense le patrimoine de la Ligue, est composé pour :

- . 53% de trésorerie,
- . 36% d'actifs immobiliers,
- . 11% de créances à recouvrer.

La trésorerie, d'un montant de 8 100 k€, est composé à 66% de placements sans risque et à 34% de trésorerie disponible.

L'actif immobilier, d'un montant de 5 479 k€, est composé à hauteur de 86% par le Domaine de Morfondé. La valeur des travaux effectués sur le site au cours de l'exercice est d'environ 550 k€.

L'actif immobilier comprend également le siège social du 5 Place de Valois à Paris ; la valeur comptabilisée dans les comptes au 30 Juin 2018 est de 132 k€, étant précisé que les valeurs présentées à l'actif et au passif sont en coût historique c'est-à-dire en coût d'acquisition et sans tenir compte des éventuelles plus-values latentes, seules les moins-values latentes étant, dans un souci de prudence, prises en compte.

Le poste des créances qui s'établit à 1 626 k€ comprend pour 1 141 k€ de subventions restant à encaisser pour le Domaine de Morfondé.

La variation de ce poste est liée à l'encaissement des subventions qui étaient en attente.

Concernant le passif du Bilan :

. Grâce au résultat de l'exercice, les fonds propres progressent pour s'établir à 8 604 k€ contre 8 007 k€ pour l'exercice précédent.

. Les dettes financières qui représentent 16,8% du total du passif, sont constituées des différents emprunts bancaires.

Il est à noter le rachat au cours de l'exercice des emprunts auprès du Crédit Agricole par le Crédit Mutuel.

Ce poste diminue à mesure du remboursement des emprunts pour s'établir à 2 558 k€ au 30 Juin 2018.

. Les dettes diverses qui représentent 7,8% du total du passif, comprennent principalement les soldes à reverser aux Districts, soit 1 194 k€ au 30 Juin 2018 contre 2 645 k€ pour l'exercice précédent.

Ce poste est en très forte baisse par rapport à l'exercice précédent tandis que dans le même temps, le poste de régularisation enregistre une très forte hausse, passant de 10 k€ à 1 410 k€. Ces variations s'expliquent par le retraitement des avances des clubs pour la saison à venir, lesquelles avances ne sont plus considérées comme des dettes mais comme un produit constaté d'avance (un chiffre d'affaire constaté pour la saison suivante).

Ce retraitement a eu pour effet de faire baisser le ratio d'endettement de la Ligue.

LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Pour conclure cette présentation détaillée des Comptes de la Ligue arrêtés au 30 Juin 2018, M. SANGLIER donne lecture du tableau des flux de trésorerie, lequel permet de comprendre comment la variation de trésorerie a été générée sur l'exercice comptable, étant précisé que la trésorerie est générée par 3 flux :

- . L'activité de la Ligue,
- . Les opérations d'investissement,
- . Les opérations de financement.

Mouvements de trésorerie liés à l'activité

Au niveau de l'activité, la variation de trésorerie provient pour l'essentiel du résultat retraité des charges et les produits calculés c'est-à-dire qui n'occasionnent pas de paiement (principalement les amortissements et les provisions), et de la variation du besoin en fonds de roulement.

L'activité de la Ligue a ainsi généré un flux de trésorerie positif de 2 052 k€ contre 837 k€ pour l'exercice précédent.

Mouvements de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Le flux lié aux opérations d'investissement est négatif à - 567 k€, compte tenu des investissements réalisés sur le Domaine de Morfondé.

Mouvements de trésorerie liés aux opérations de financement

Le flux des opérations de financement est négatif à - 229 k€, généré par les remboursements des emprunts.

La variation de trésorerie de l'exercice s'établit ainsi à + 1 254 k€ contre - 1 248 k€ pour l'exercice précédent.

Variation de trésorerie

Trésorerie d'ouverture : 6 846 k€

Trésorerie de clôture : 8 100 k€

Variation de trésorerie : + 1 254 k€

LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**Intervention de M. Christopher ABDEJLIL, collaborateur de M. Jean-Laurent BRACIEUX, Commissaire aux comptes, excusé****Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

En conclusion des contrôles effectués conformément aux normes d'exercice de la profession, M. BRACIEUX certifie que les comptes annuels présentés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association au 30 Juin 2018.

Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

L'Assemblée est informée que la convention relative à la rémunération de membres du Comité de Direction de la Ligue, conclue au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2017, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2018.

Par décision du Comité de Direction du 20 Février 2017, et conformément aux dispositions de l'article 28 des Statuts de la Ligue, certains membres du Comité de Direction peuvent recevoir une rémunération au titre de leur mandat électif. A ce titre, la rémunération comptabilisée au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2018 s'élève à 71 485,24 € charges sociales comprises.

Vote n°3 : Approbation du rapport financier, du Bilan et du Compte de résultat arrêtés au 30 Juin 2018

Nombre de voix exprimées : 8 406

Nombre de "POUR" : 7 525 voix (soit 94,76% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 416 voix (soit 5,24% des voix exprimées)

Le rapport financier, le Bilan et le Compte de résultat arrêtés au 30 Juin 2018 sont approuvés.

Vote n°4 : Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2018, soit 730 346 €, aux postes « Autres réserves - Réserve Centre Technique Régional » pour un montant de 600 000 € et « Report à nouveau » pour un montant de 130 346 €

Nombre de voix exprimées : 8 461

Nombre de "POUR" : 7 192 voix (soit 89,83% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 814 voix (soit 10,17% des voix exprimées)

Le résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2018, soit 730 346 €, est affecté aux postes « Autres réserves - Réserve Centre Technique Régional » pour un montant de 600 000 € et « Report à nouveau » pour un montant de 130 346 €

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2018/2019 REACTUALISE

Afin de tenir compte des évolutions de la saison passée et de nouveaux éléments impactant l'activité de la Ligue, il a été nécessaire de revoir le Budget prévisionnel 2018/2019 qui avait été présenté et adopté lors de l'Assemblée Générale de la Ligue du 13 Novembre 2017.

M. SANGLIER présente le budget prévisionnel 2018/2019 réactualisé et explique les variations par rapport au réalisé de la saison 2017/2018.

Produits d'exploitation : 10 238 k€ dans la prévision 2018-2019 contre 9 987 k€ dans le réalisé 2017-2018.

Cette variation s'expliquant essentiellement par l'augmentation de 1 € de la quote-part F.F.F. sur les licences, étant précisé que cette augmentation n'a pas d'impact sur le résultat puisque la même somme est prévue dans les charges en reversement.

Les subventions d'exploitation ont été budgétées à la baisse en raison de la baisse des subventions Plan Sport Emploi, lesquelles sont dégressives sur 3 ans.

Les produits liés à l'activité de l'I.R.2.F. ont été projetés en légère augmentation, la réactualisation de ce poste correspondant aux inscriptions au B.M.F. et B.E.F. enregistrées à ce jour pour la présente saison.

Charges reversées aux tiers (FFF et Districts) : 4 208 k€ dans la prévision 2018-2019 contre 3 927 k€ dans le réalisé 2017-2018.

Masse salariale (y compris la taxe sur les salaires) : 3 190 k€ dans la prévision 2018-2019 contre 2 928 k€ dans le réalisé 2017-2018.

Cette variation s'explique par le remplacement des départs en retraite et par le recrutement de deux collaborateurs supplémentaires.

Frais généraux et actions de la Ligue (dont le Fonds de solidarité) : 2 241 k€ dans la prévision 2018-2019 contre 1 943 k€ dans le réalisé 2017-2018.

Cette variation envisagée s'explique par :

. L'ouverture envisagée du Domaine de Morfondé au cours du 1^{er} semestre 2019, ce qui devrait générer des frais supplémentaires (électricité, etc.),

. L'augmentation du tarif de l'assurance licence (de 1,71 € à 1,82 €),

. L'achat de tablettes.

Amortissements et provisions : 497 k€ dans la prévision 2018-2019 contre 572 k€ dans le réalisé 2017-2018.

Résultat d'exploitation : 102 k€ dans la prévision 2018-2019 contre 617 k€ dans le réalisé 2016-2017.

Résultat financier : - 1 k€ dans la prévision 2018-2019 contre - 16 k€ dans le réalisé 2017-2018.

Résultat exceptionnel : 112 k€ dans la prévision 2018-2019 contre 134 k€ dans le réalisé 2017-2018.

Impôts sur les placements : - 6 k€ dans la prévision 2018-2019 contre - 4 k€ dans le réalisé 2017-2018.

Résultat net : 207 k€ dans la prévision 2018-2019 contre 730 k€ dans le réalisé 2017-2018.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020

Aucune Assemblée n'étant, à ce jour, programmée d'ici le 1^{er} Juillet 2019, il est nécessaire que la présente Assemblée se prononce sur le Budget prévisionnel 2019/2020 et ce, afin qu'il soit adopté avant le début de l'exercice concerné. S'agissant d'une projection (en augmentation de 2% pour la plupart des postes) sur la base d'éléments inconnus à ce jour, une actualisation de ce Budget prévisionnel 2019/2020 devra vraisemblablement être effectuée à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale.

Projection 2019-2020**Produits d'exploitation** : 10 443 k€**Charges reversées aux tiers (FFF et Districts)** : 4 292 k€**Masse salariale (y compris la taxe sur les salaires)** : 3 253 k€**Frais généraux et actions de la Ligue (dont le Fonds de solidarité)** : 2 288 k€**Amortissements et provisions** : 506 k€**Résultat d'exploitation** : 104 k€**Résultat financier** : - 1 k€**Résultat exceptionnel** : 115 k€**Impôts sur les placements** : - 6 k€**Résultat net** : 212 k€**Vote n°5** : Approbation du budget prévisionnel 2018/2019 réactualisé

Nombre de voix exprimées : 8 376

Nombre de "POUR" : 7 011 voix (soit 90,87% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 704 voix (soit 9,13% des voix exprimées)

Le budget prévisionnel 2018/2019 réactualisé est approuvé.**Vote n°6** : Approbation du budget prévisionnel 2019/2020

Nombre de voix exprimées : 8 279

Nombre de "POUR" : 6 565 voix (soit 91,6% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 602 voix (soit 8,4% des voix exprimées)

Le budget prévisionnel 2019/2020 est approuvé.**DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Le mandat de M. Jean-Laurent BRACIEUX arrivant à échéance le 30 Juin 2019, et en application des dispositions des Statuts de la Ligue, l'Assemblée doit désigner pour six saisons un Commissaire aux comptes choisi sur la liste mentionnée à l'article L.822-1 du Code de Commerce.

Vote n°7 : Désignation de M. Jean-Laurent BRACIEUX en qualité de Commissaire aux Comptes pour 6 ans (à compter du 1^{er} Juillet 2019)

Nombre de voix exprimées : 8 321

Nombre de "POUR" : 6 605 voix (soit 88,71% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 841 voix (soit 11,29% des voix exprimées)

M. Jean-Laurent BRACIEUX est désigné en qualité de Commissaire aux Comptes de la Ligue pour 6 ans à compter du 1^{er} Juillet 2019.**VI. PRESENTATION DES MODIFICATIONS STATUTAIRES**

Après avoir rappelé que :

. Le 28 Mai 2016, l'Assemblée Fédérale a adopté des Statuts-types pour les Ligues Régionales (cf. Dispositions annexes aux Statuts de la F.F.F.),

. Les Statuts des Ligues Régionales doivent être conformes auxdits Statuts-types,

. Après l'adoption de ces Statuts-types, la F.F.F. a procédé à un examen des Statuts des Ligues Régionales, ce qui l'a conduit à formuler à un certain nombre d'observations sur les Statuts de la Ligue,

. Une première mise en conformité des Statuts a été effectuée lors de l'Assemblée Générale de la Ligue du 17 Décembre 2016,

M. Olivier BIRON présente et commente les modifications devant encore être apportées aux Statuts de la Ligue (lesquelles modifications ont été envoyées aux clubs avec la convocation pour la présente Assemblée) afin que ces derniers soient pleinement conformes aux Statuts-types des Ligues Régionales, étant précisé que ces modifications n'ont aucune incidence sur les grands principes de la réforme statutaire adoptée par l'Assemblée Générale de la Ligue le 09 Décembre 2015.

Vote n°8 : Mise en conformité des Statuts de la Ligue avec les Statuts-types des Ligues Régionales (Dispositions Annexes aux Statuts de la F.F.F.)

Nombre de voix exprimées : 8 324

Nombre de "POUR" : 7 649 voix (soit 95,53% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 358 voix (soit 4,47% des voix exprimées)

La mise en conformité des Statuts de la Ligue avec les Statuts-types des Ligues Régionales est approuvée.

VII. PRESENTATION DES MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

Comme à chaque Assemblée Générale, dans le cadre de la politique du Comité de Direction de la Ligue en matière d'accompagnement des clubs, il est effectué un rappel des principales modifications réglementaires applicables à compter de la présente saison et/ou de la saison suivante.

Les Championnats Régionaux de Jeunes

M. Michaël MAURY présente le projet de refonte des Championnats Régionaux de Jeunes tel qu'il a été adopté par le Comité de Direction de la Ligue le 25 Juin 2018.

Contexte

. Mise en œuvre d'un projet fédéral visant à organiser des Championnats par année d'âge avec un principe d'accession par génération.

. Dans le cadre de ce projet, et par suite des modifications des conditions d'accession dans les Championnats Nationaux U17 et U19 (accession au CN U17 du Champion de R1 U16 et accession au CN U19 du Champion de R1 U18), obligation est faite aux Ligues Régionales de mettre en place des Championnats U16 et U18 à compter de la saison 2019/2020.

La refonte des Championnats Régionaux de Jeunes

A compter de la saison 2019/2020, les Championnats de Jeunes organisés par la Ligue et ses Districts se présenteront comme suit :

	<u>2018/2019</u>	<u>Inter saison</u>	<u>2019/2020</u>
Le Championnat U19 devient le Championnat U18 Ligue et Districts	Compétitions U19 ouvertes aux licenciés : U19, U18, et U17 sauf si interdit médicalement 6 U20 en compétition départementale	Tous les clubs du Championnat U19 intègrent le Championnat U18 en conservant les niveaux hiérarchiques acquis à l'issue de la saison 2018/2019	Compétitions U18 ouvertes aux licenciés : U18, U17 et U16 sauf si interdit médicalement
Le Championnat U17 devient le Championnat U16 Ligue et Districts	Compétitions U17 ouvertes aux licenciés : U17, U16, et U15 sauf si interdit médicalement	Tous les clubs du Championnat U17 intègrent le Championnat U16 en conservant les niveaux hiérarchiques acquis à l'issue de la saison 2018/2019	Compétitions U16 ouvertes aux licenciés : U16, U15 et U14 sauf si interdit médicalement
Le Championnat U15 devient le Championnat U14 Ligue / Districts	Compétitions U15 ouvertes aux licenciés : U15, U14, et U13 sauf si interdit médicalement (dans la limite de 3 max)	Tous les clubs du Championnat U15 intègrent le Championnat U14 en conservant les niveaux hiérarchiques acquis à l'issue de la saison 2018/2019	Compétitions U14 ouvertes aux licenciés : U14 - U13

	<u>2018/2019</u>	<u>Inter saison</u>	<u>2019/2020</u>
Le Championnat U16 Régional devient le Championnat U17 Régional	Compétitions U16 ouvertes aux licenciés : U16 - U15 sauf si interdit médicalement	Composition du Championnat U17 Régional conformément au Règlement du Championnat U16 Régional 2018/2019	Compétitions U17 ouvertes aux licenciés : U17 - U16 sauf si interdit médicalement
Le Championnat U14 Régional devient le Championnat U15 Régional	Compétitions U14 ouvertes aux licenciés : U14 - U13 sauf si interdit médicalement	Tous les clubs du Championnat U14 Régional intègrent le Championnat U15 Régional sauf le dernier de chaque poule	Compétitions U15 ouvertes aux licenciés : U15 - U14 sauf si interdit médicalement

L'obligation d'encadrement technique

M. Olivier BIRON effectue un rappel des obligations résultant de l'article 11.3 du Règlement Sportif Général de la Ligue relatives à l'encadrement technique des équipes, et précise que la Commission compétence procèdera à des contrôles administratifs afin de s'assurer de la présence de l'éducateur désigné sur le banc de touche de l'équipe encadrée.

VIII. PRESENTATION DES EVOLUTIONS DES BOITES MAIL CLUBS

M. Emmanuel BLAZEIX, Correspondant informatique de la Ligue, effectue une présentation détaillé du projet de migration de la messagerie officielle @lpiff.fr (de Zimbra vers G Suite) et de mise en place d'un extranet (en remplacement de l'onglet « communiquer avec ma Ligue » dans Zimbra), et de son calendrier de mise en œuvre, lequel projet permettra d'offrir aux clubs des outils plus performants et plus adaptés eu égard aux dernières évolutions technologiques.

IX. ELECTION DES MEMBRES DE LA DELEGATION DE LA LIGUE AUX ASSEMBLEES DE LA F.F.F. ET DE LA L.F.A.

Après avoir entendu les explications quant aux modalités du vote par boîtier électronique pour cette élection, l'Assemblée procède à l'élection des membres de la délégation de la Ligue aux Assemblées de la F.F.F. et de la L.F.A..

Vote n°9 : Election des membres de la délégation de la L.P.I.F.F. aux Assemblées de la F.F.F. et de la L.F.A. - Saisons 2018/2019 et 2019/2020 - 1er tour

Au titre de Président de la Ligue

Titulaire : SANDJAK Jamel

Nombre de voix exprimées : 8 067

Nombre de "POUR" : 7 338 voix (soit 90,96% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 729 voix (soit 9,04% des voix exprimées)

SANDJAK Jamel est élu.

Vote n°10 : Election des membres de la délégation de la L.P.I.F.F. aux Assemblées de la F.F.F. et de la L.F.A. - Saisons 2018/2019 et 2019/2020 - 1er tour

Au titre de Président Délégué de la Ligue

Titulaire : FOUCHET Bruno

Nombre de voix exprimées : 7 942

Nombre de "POUR" : 7 157 voix (soit 90,12% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 785 voix (soit 9,88% des voix exprimées)

FOUCHET Bruno est élu.

Votes n°11 à 17 : Election des membres de la délégation de la L.P.I.F.F. aux Assemblées de la F.F.F. et de la L.F.A. - Saisons 2018/2019 et 2019/2020 - 1er tour

Au titre de Président de District*District 77*

Titulaire : COLLOT Philippe – Suppléant : RENAUD Jean-Marie

Nombre de voix exprimées : 7 789

Nombre de "POUR" : 6 872 voix (soit 88,23% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 917 voix (soit 11,77% des voix exprimées)

COLLOT Philippe (titulaire) et RENAUD Jean-Marie (suppléant) sont élus.*District 78*

Titulaire : MEURILLON Jean-Pierre – Suppléant : GUILLEBAUX Pierre

Nombre de voix exprimées : 7 760

Nombre de "POUR" : 6 296 voix (soit 81,13% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 1 464 voix (soit 18,87% des voix exprimées)

MEURILLON Jean-Pierre (titulaire) et GUILLEBAUX Pierre (suppléant) sont élus.*District 91*

Titulaire : THISSERANT François - Suppléant : FORNARELLI Christian

Nombre de voix exprimées : 7 667

Nombre de "POUR" : 6 862 voix (soit 89,5% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 805 voix (soit 10,5% des voix exprimées)

THISSERANT François (titulaire) et FORNARELLI Christian (suppléant) sont élus.

District 92

Titulaire : CHARRASSE François – Suppléant : DELORME Gérard

Nombre de voix exprimées : 7 805

Nombre de "POUR" : 6 839 voix (soit 87,62% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 966 voix (soit 12,38% des voix exprimées)

CHARRASSE François (titulaire) et DELORME Gérard (suppléant) sont élus.

District 93

Titulaire : GAMMOUDI Nasser – Suppléant : VIVARGENT Gérard

Nombre de voix exprimées : 8 191

Nombre de "POUR" : 6 656 voix (soit 81,26% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 1 535 voix (soit 18,74% des voix exprimées)

GAMMOUDI Nasser (titulaire) et VIVARGENT Gérard (suppléant) sont élus.

District 94

Titulaire : MERCIER Thierry – Suppléant : TURCK Denis

Nombre de voix exprimées : 8 017

Nombre de "POUR" : 6 109 voix (soit 76,2% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 1 908 voix (soit 23,8% des voix exprimées)

MERCIER Thierry (titulaire) et TURCK Denis (suppléant) sont élus.

District 95

Titulaire : DELFORGE Claude – Suppléant : BOISDENGHIEN Serge

Nombre de voix exprimées : 8 045

Nombre de "POUR" : 7 232 voix (soit 89,89% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 813 voix (soit 10,11% des voix exprimées)

DELFORGE Claude (titulaire) et BOISDENGHIEN Serge (suppléant) sont élus.

Vote n°18 : Election des membres de la délégation de la L.P.I.F.F. aux Assemblées de la F.F.F. et de la L.F.A. - Saison 2018/2019 - 1er tour

Au titre de délégués de clubs (élection de 5 titulaires)

Nombre de voix exprimées : 7 685

BOUAJAJ Ahmed est élu délégué titulaire avec 6 685 voix (soit 86,98% des voix exprimées).

HIEGEL Brigitte est élue déléguée titulaire avec 5 750 voix (soit 74,82% des voix exprimées)

COUCHOUX Philippe est élu délégué titulaire avec 5 541 voix (soit 72,1% des voix exprimées)

MONLOUIS Joëlle est élue déléguée titulaire avec 5 436 voix (soit 70,73% des voix exprimées)

VOISIN Daniel est élu délégué titulaire avec 5 197 voix (soit 67,62% des voix exprimées)

Vote n°19 : Election des membres de la délégation de la L.P.I.F.F. aux Assemblées de la F.F.F. et de la L.F.A. - Saisons 2018/2019 et 2019/2020 - 1er tour

Au titre de délégué des clubs participant aux Championnats Nationaux Seniors Libres

Titulaire : BOVIS Pascal

Nombre de voix exprimées : 7 829

Nombre de "POUR" : 6 979 voix (soit 89,14% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 850 voix (soit 10,86% des voix exprimées)

BOVIS Pascal est élu délégué des clubs participant aux Championnats Nationaux Seniors Libres.

Vote n°20 : Election des membres de la délégation de la L.P.I.F.F. aux Assemblées de la F.F.F. et de la L.F.A. - Saisons 2018/2019 et 2019/2020 - 1er tour

Au titre de représentant des clubs participant aux épreuves nationales et régionales du football diversifié

Titulaire : MATHIEU Gilbert

Nombre de voix exprimées : 7 732

Nombre de "POUR" : 7 365 voix (soit 95,25% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 367 voix (soit 4,75% des voix exprimées)

MATHIEU Gilbert est élu délégué des clubs participant aux épreuves nationales et régionales du football diversifié.

VI. QUESTIONS DIVERSES

Questions écrites des clubs

FC PARIS ARC EN CIEL

Le club souhaite que la Ligue reprenne à sa charge l'organisation des compétitions féminines Seniors à 7 et à 11, et ce, car il considère que la délégation de certaines de ces compétitions aux Districts a créé des inégalités sur les territoires de l'Ile-de-France et qu'un certain nombre de clubs, d'équipes et de femmes ne peuvent plus pratiquer, ou dans des conditions qui ne sont pas convenables, dans ces compétitions féminines Seniors.

A titre liminaire, il faut rappeler que sur la période 2012-2017, notre Ligue a enregistré une croissance exponentielle de ses effectifs pratiquantes : + 8 388 licenciées (soit + 158%).

Outre l'accompagnement des clubs au travers de l'opération « Foot Féminin c'est déjà un but », le Comité de Direction de la Ligue se devait de réfléchir à l'évolution de l'offre de pratique eu égard à cette forte croissance des effectifs.

Adoptée par le Comité de Direction de la Ligue le 02 Mai 2017, après consultation du Collège des Présidents de Club et des Présidents des Districts, la réforme des compétitions Féminines a effectivement eu un impact sur l'organisation des compétitions Seniors Féminines puisque :

- . La dernière division du Championnat Régional Seniors Féminines (autrefois appelée Promotion de Ligue) a été décentralisée dans les Districts,
- . La gestion du Critérium Seniors Féminin à 7 a également été confiée aux Districts tout comme toutes les compétitions de jeunes de Foot à effectif réduit.

Plusieurs raisons ont conduit à ces changements :

. Harmonisation des compétitions en Ile-de-France avec la mise en place d'une vraie pyramide des compétitions :

* 3 niveaux en Ligue (directives de la F.F.F. qui obligent les Ligues à avoir au maximum 3 niveaux régionaux dans toutes les pratiques et dans toutes les catégories d'âge – cf. article 137 des Règlements Généraux de la F.F.F.)

- * 1 ou plusieurs niveaux en Districts
- . Proposer une offre de pratique Seniors Féminines à 11 au niveau départemental pour favoriser la proximité.
- . S'adapter à l'évolution et au développement du Football Féminin :
 - * Croissance des licenciées
 - * Augmentation du nombre d'équipes féminines

Si le championnat à 11 est une véritable compétition avec un système de montées/descentes, le Critérium de Foot à 7 est davantage assimilé à une pratique Loisirs. L'approche départementale est ainsi à privilégier pour favoriser la proximité dans cette « compétition » qui est, dans la plupart des Districts, organisé en plusieurs phases ce qui permet d'intégrer de nouvelles équipes en cours de saison.

La saison 2017/2018 a été la première saison de mise en place de cette réforme. Quelques difficultés ont effectivement été constatées notamment au niveau du nombre d'équipes engagées dans certains Districts pour le Championnat à 11.

2018/2019 n'est donc que la 2^{ème} saison mais des améliorations sont déjà visibles au niveau du nombre d'équipes engagées (56 en 2017/2018 contre 66 en 2018/2019, étant précisé que la Promotion de Ligue n'a jamais comporté autant d'équipes). En outre, tous les Districts proposent désormais un Championnat Seniors Féminin à 11.

Par expérience, ce type réforme (décentralisation de compétitions en District) nécessite un temps d'adaptation et porte ses fruits sur le long terme.

A titre d'exemple, la même réforme avait été engagée dans les compétitions Futsal il y a une dizaine d'années et avait connu quelques balbutiements au début de sa mise en place.

Revenir en arrière n'est donc pas la solution et aurait l'effet inverse de celui escompté à savoir ancrer une offre de pratique féminine au niveau départemental.

Etant observé que la dynamique du Football Féminin dans notre Ligue, associée à la victoire de l'équipe de France en Russie ainsi qu'à l'organisation de la Coupe du Monde Féminine en France en 2019 offrent des perspectives de développement intéressantes pour les saisons à venir.

Opération clubs F.F.F.

Mme Sophie GERMAIN présente l'opération clubs F.F.F. mise en place grâce aux retombées de la Coupe du Monde 2018, et qui permettra à tous les clubs de bénéficier de bons d'achat (en matériel sportif).

Il est également effectué un rappel du dispositif des bons de formation permettant aux clubs de financer les modules de formation au Certificat Fédéral de Football, les modules de spécialité et les recyclages.

En conclusion, le Président insiste sur la nécessité d'utiliser les bons de formation et précise que la saison dernière, notre Ligue n'a pas utilisé l'intégralité du contingent alloué, ce qui est regrettable.

Changement du logo de la Ligue

Après avoir entendu les explications du Président, l'Assemblée procède au choix du nouveau logo de la Ligue.

Vote 21 : Choix du nouveau logo de la Ligue

Nombre de voix exprimées : 6 847

Nombre de voix recueillies par le logo hexagonal avec le coq et les étoiles : 6 245 voix (soit 91,21% des voix exprimées)

Nombre de voix recueillies par le logo type blason : 602 voix (soit 8,79% des voix exprimées)

Le logo hexagonal avec le coq et les étoiles est approuvé.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée en souhaitant une bonne fin de saison aux clubs et en remerciant les Présidents des Districts pour la mise à disposition de personnels pour les opérations d'émargement.

La séance est levée à 12h25.